



CRÉER ET PILOTER SON ENTREPRISE

FORMATION COURTE - CRÉATION D'ENTREPRISE



STAGE DE PRÉPARATION À L'INSTALLATION

Formation en ligne

OBJECTIFS

- Préparer son projet de création / reprise d'entreprise artisanale
- Appréhender de façon concrète les missions et responsabilités du dirigeant d'entreprise artisanale

La loi 82-1091 du 23 décembre 1982 institue l'obligation pour tout futur chef d'entreprise de suivre un stage d'initiation à la gestion, nommé Stage de Préparation à l'Installation à la Chambre de Métiers (sauf dispenses prévues par la loi).

La Chambre de Métiers d'Alsace propose une solution alternative au SPI en salle. Le SPI en ligne permet de suivre et valider sa formation à son rythme et en limitant ses déplacements. La flexibilité est maximale : "je me connecte où je veux, quand je veux et à mon rythme".

PRÉREQUIS

Avoir le projet de créer ou reprendre une entreprise
Posséder les connaissances informatiques de base
Disposer d'un ordinateur connecté à internet, incluant :
- carte son, ou enceintes ou casque audio
- carte graphique résolution 1024X768
- 512 Mo de RAM (1024 Mo conseillés)
- navigateur internet à jour
- logiciels gratuits : Adobe Flash Player 10, Adobe Reader
(Connexion impossible sur smartphone et tablette)

PUBLIC

Futur chef d'entreprise artisanale
Toute personne concernée par un projet de création ou de reprise d'entreprise
Entrepreneur favorable aux nouvelles technologies

DURÉE

25 heures obligatoires de connexion sont nécessaires pour valider la formation et obtenir l'attestation de stage

DATES ET LIEUX

L'accès à la plateforme de formation a une validité de **30 jours** à compter de la délivrance des identifiants de connexion
Plateforme accessible 7j/7 et 24h/24

TARIF

285 €
Possibilité de prise en charge : nous consulter

CONTACTS

→ BAS-RHIN

CMA Schiltigheim - Service Formation : Charlène BERT
30 avenue de l'Europe CS 10011 67300 SCHILTIGHEIM
Tél : 03 88 19 79 04 - Courriel : spi67@cm-alsace.fr

→ HAUT-RHIN

CMA Colmar - Service Formation : Guy HERRMANN
13 avenue de la République - CS 20044 - 68025 COLMAR
cedex Tél : 03 89 20 84 66 - Courriel : spi68@cm-alsace.fr
CMA Mulhouse - Service Formation : Katia CORNOLTI
12 boulevard de l'Europe - BP 3007 - 68061 MULHOUSE cedex
Tél : 03 89 46 89 05 - Courriel : spi68@cm-alsace.fr



STAGE DE PRÉPARATION À L'INSTALLATION

Formation en ligne



CRÉER ET PILOTER
SON ENTREPRISE

PROGRAMME

Deux parcours de formation sont proposés au choix selon deux profils d'entrepreneurs : Artisan - Artisan avec local commercial

1. Préparer son installation :

- de porteur de projet à chef d'entreprise artisanale
- culture entrepreneuriale de l'artisan
- étude de marché, positionnement et stratégie commerciale
- gestion prévisionnelle et financière
- assurances, protection sociale, banques

2. Gérer son entreprise artisanale en micro :

- la microentreprise artisanale
- régime fiscal et social de la microentreprise artisanale
- gestion d'une microentreprise artisanale
- formalités d'immatriculation
- perspectives de développement d'activité et limites du régime de la microentreprise

3. Lancer son entreprise artisanale :

- les formes juridiques de l'entreprise artisanale
- régime fiscal et social de l'entreprise artisanale au réel
- gestion de l'entreprise artisanale
- formalités d'immatriculation
- ressources humaines

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formation à distance

Le mode d'apprentissage est individuel et personnalisé : le stagiaire se connecte quand il veut à la plateforme de formation

Le parcours de formation propose 7 étapes obligatoires à franchir et à valider pour accéder à la suivante

Les modules de formation sont ludiques, ergonomiques et variés : exercices, quizz, simulation, vidéo ...

Un dossier de supports pédagogiques (commun au SPI en présentiel) est accessible sur la plateforme de formation

ÉVALUATION

Tout le parcours de formation est jalonné de quizz d'évaluation permettant de valider les acquis et de passer à l'étape suivante

Un test d'évaluation globale est proposé à la fin du parcours de formation

Une attestation de suivi de stage, qui vaut certification, est remise au stagiaire lors d'un entretien individuel, qui se déroule à la CMA quelques jours après la validation de la formation

La CMA s'engage à préserver la confidentialité des informations dont elle pourra avoir pris connaissance dans le cadre de votre participation aux opérations visées par ce document.

Pour toute réclamation concernant les services, il convient d'adresser une lettre ou un courriel à la Direction Qualité de la Chambre de Métiers d'Alsace : direction.qualite@cm-alsace.fr